



DECLARATION DE LA FSU AU CTA DU 19 NOVEMBRE 2012

Monsieur le Recteur,

Du point de vue de la F.S.U. la rentrée 2012-2013, a sans nul doute été l'une des plus mauvaises depuis 10 ans.

Il y avait bien longtemps en effet que nous n'avions connu une telle pagaille dans les établissements, avec des affectations sur des postes, remises par la suite en question par le rectorat. On nous dira, et on veut bien l'entendre, que les problèmes posés par les affectations des stagiaires et des néo-titulaires qui ne voulaient pas partir en métropole et que le SNES-F.S.U. soutenait en grande partie dans leur démarche, ont perturbé les services.

Mais, et avant tout puisque le recteur est le représentant du ministre et du gouvernement, disons-le tout net : nous ne pouvons nous satisfaire d'une politique qui refuse d'entendre les revendications des personnels surtout lorsqu'elles se font, pour défendre une qualité d'enseignement que ces personnels entendent retrouver pour leurs élèves.

Nous ne pouvons accepter une gestion qui nous paraît de plus en plus aberrante de la part du rectorat. Sous couvert d'économie on assiste au démantèlement du service public, notamment lorsqu'on licencie de fort mauvaise manière un chef de famille et qu'on perd un procès dont les conséquences financières pour le rectorat dépassent très largement le maintien de l'emploi de cet agent. A croire que l'argent qu'on nous met sans cesse en avant n'est qu'un prétexte...

Six mois après les élections présidentielles et l'arrivée au pouvoir de François HOLLANDE, l'attente des collègues est grande dans cette loi d'orientation qui engagera le système éducatif pour plusieurs années. La FSU MARTINIQUE rappelle qu'elle considère favorablement certaines mesures très importantes prises par le nouveau gouvernement lors de sa prise de fonction qui marquent une rupture incontestable avec la politique précédente : Abrogation du décret qui donne aux chefs d'établissement le pouvoir d'évaluer seuls les professeurs, annonce de la fin du mouvement spécifique Eclair, rétablissement progressif d'une décharge de service pour les stagiaires, fin du non-remplacement d'un professeur sur deux partant en retraite et annonce de la création de 60 000 postes dans l'éducation, même si le recrutement ne sera pas suffisant eu égard aux besoins à venir et aux suppressions passées.

... / ...



... / ...

Il n'empêche ! En Martinique, l'inquiétude prévaut et nous dénonçons ; car, la gestion scandaleuse des non-titulaires menace fortement de déboucher sur une agitation sociale dont on n'imagine même pas l'ampleur. En tant que syndicat, nous aurons prévenu, nous aurons rempli notre rôle. On ne peut laisser sans salaire des personnels précaires sous prétexte de délais à couvrir, on ne peut sciemment bloquer le paiement des mois de juillet et d'août lors de contrat à l'année et revenir à une situation révolue depuis plus de 12 ans sans risquer l'explosion sociale.

A ce contexte grave s'ajoute, pour les collègues et les lycées une grogne qui risque de gagner devant les manquements de l'Education nationale : les suppressions massives de postes en Martinique ont entraîné un gonflement des effectifs des élèves par division tandis que nombre d'établissements, fragilisés par des effectifs en forte diminution risquent d'être rayés de la carte au détriment des élèves qui seront obligés de se lever encore plus tôt pour rallier d'autres établissements.

Alors que l'académie avait pris à bras le corps le problème de l'intégration scolaire des enfants handicapés, celle-ci semble marquer le pas, face à une pénurie inquiétante vue de notre côté, d'AVSI. Or un enfant handicapé sans soutien spécifique non seulement risque d'être condamné à l'échec scolaire mais il risque de déstabiliser classe et professeur !

Parallèlement, nous avons le sentiment que l'atmosphère même au rectorat transpire le découragement, l'agacement et la peur. Sont-ce les stigmates d'un climat apaisé ? Le déficit en personnel, l'absence de visibilité du bateau Education Nationale en Martinique, et le sentiment que nous ne répondons pas aux préoccupations profondes de nos concitoyens, voilà des éléments qui ne peuvent nous laisser sereins.

Nous aurions aimé pouvoir renouveler avec l'enthousiasme de la jeunesse, mais, monsieur le recteur, il nous vient des doutes : le rectorat a-t-il la moindre politique à l'égard de notre jeunesse désœuvrée et désorientée ? Combien d'étudiants originaires de la Martinique reçus et hébergés en résidences universitaires depuis la signature de la convention avec le CNOUS ? Où en sommes-nous de la question de l'informatisation et de la modernisation de nos outils de travail dans nos établissements ? Où en sommes-nous, enfin, sur notre internationalisation et notre réception – dans nos établissements – d'enfants anglophones notamment ?

Alors que la crise amplifie les crispations, nous craignons encore une fois que nous n'ayons à nous attendre à des manifestations d'ampleur de la part de nos collègues révoltés contre cette politique inhumaine fondée uniquement, semble-t-il, sur des ratios économiques et idéologiques, aux antipodes de ce que doit être l'Education de notre jeunesse.